



Département de la Haute-Saône

DOSSIER DE PRESSE



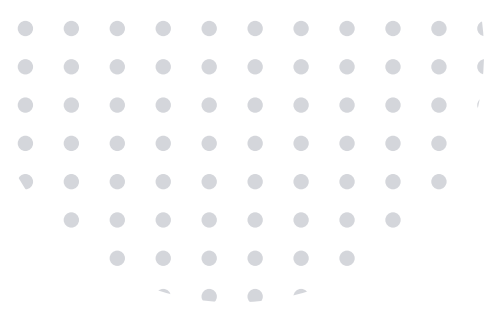
CULTURE

Convention pour le développement
de la culture en Haute-Saône

2019 - 2020 - 2021

Mercredi 15 janvier à 11h00
Hôtel du Département à Vesoul





COMMUNIQUÉ

La signature d'une convention pluriannuelle entre le Département, l'Etat, via la Direction régionale des Affaires culturelles, et la Région Bourgogne-Franche-Comté, permet de renforcer le soutien des différents partenaires pour le développement de la culture en Haute-Saône et de porter ensemble la culture comme enjeu majeur de l'attractivité des territoires, en particulier s'agissant de territoires ruraux.

Les fonds publics alloués dans le cadre de cette convention dans le département de la Haute-Saône ont pour objectifs de rétablir l'équité territoriale et d'accompagner les actions portées en propre par le Département de la Haute-Saône. Cela permettra le financement de 13 projets, traduits par des fiches actions et développés par les services du Département.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans les axes du projet stratégique Haute-Saône 2020, visant à équilibrer le développement des territoires et construire les nouvelles proximités, d'une part, et à valoriser les territoires et leurs savoir-faire, d'autre part.



LES OBJECTIFS

► OBJECTIF 1 :

Soutenir l'étude, la préservation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine monumental, archéologique, muséal et archivistique.

Le Département de la Haute-Saône est doté d'un patrimoine remarquable, expression de son intelligence collective et porteur d'un fort potentiel de développement. Riche d'un bien inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco - Chapelle Notre-Dame-du-Haut Le Corbusier à Ronchamp -, de 370 monuments historiques inscrits ou classés, de six musées de France et d'un ethnopôle, la Haute-Saône se caractérise également par la qualité de son patrimoine architectural naturel qu'il est important de protéger.

Fiches actions :

- Restauration du château de Ray-sur-Saône,
- Mise en valeur des forges de Baignes,
- Restauration de la chapelle de Ronchamp,
- Château d'Oricourt
- Action cœur de ville - Vesoul - Cité Gérôme,
- Nécropole de Luxeuil-les-Bains, vestiges de l'ancienne église Saint-Martin,
- Musées départementaux,
- Ethnopôle
- le patrimoine archivistique.

► OBJECTIF 2 :

Renforcer le réseau départemental de lecture publique et adapter son offre de contenus et services aux besoins d'aujourd'hui

Fiche action :

- « Développement de la lecture publique »





► **OBJECTIF 3 :**

Développer l'action culturelle et l'éducation artistique et culturelle pour rendre accessible la culture à tous.

La Haute-Saône est également riche de nombreux acteurs culturels, créateurs et diffuseurs. S'appuyant notamment sur l'opérateur départemental conventionné Culture 70, l'Ecole départementale de Musique, le théâtre scène conventionnée d'intérêt national Edwige Feuillère à Vesoul, l'association « Au Coin de l'oreille » à Scey-sur-Saône avec sa Scène de musiques actuelles « Echo System » et les autres structures culturelles et leurs équipes, la Haute-Saône est pourvue de lieux ressources permettant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques culturelles dans les domaines des arts de la rue, des musiques actuelles, de l'art contemporain ou du cinéma...

Fiches actions :

- « Démocratisation et patrimoines historiques »
- « Démocratisation et éducation artistique et culturelle des différentes disciplines artistiques »
- « Développement des engagements contractuels de proximité »

L'enveloppe allouée par le Département à la culture (budget 2020)

1 921 731 € : total des dépenses de fonctionnement consacrées à la culture

2 185 930 € : total des dépenses d'investissement consacrées à la culture



NOTES

Contact presse :

Manon Redoutey

06 63 37 74 91

